



Un 1^{er} mai unitaire

Dispensé de timbrage BREST CTC

Depuis 1890, chaque 1^{er} mai est l'occasion, pour le monde du travail, de défendre ses revendications.

A l'origine, il s'agissait d'obtenir la journée de huit heures, une législation protectrice du travail, la garantie d'un minimum de salaire, la limitation du travail des femmes et des enfants, un jour de repos hebdomadaire et la suppression du travail de nuit.

Le 1^{er} mai 2010 s'est inscrit dans cette tradition de revendications sociales. A l'appel de la CFTD, de la CGT, de l'UNSA, de Solidaires et de la FSU, 3 000 manifestants sont descendus dans les rues de Brest, 2 000 dans celles de Quimper et 1 000 dans celles de Morlaix et de Quimperlé.



Dans les rues de Brest, le 1^{er} mai

Cette année encore l'emploi et le pouvoir d'achat étaient au cœur des revendications syndicales. Dans le secteur privé, les salariés de plusieurs entreprises, comme *Grass Valley* à Brest, se battent pour défendre leur emploi. A *Carrefour*, toujours à Brest, les salariés défendent leur pouvoir d'achat et leurs conditions de travail.

Mais c'est aussi et surtout la politique du gouvernement qui a été la cible des discours syndicaux avec la privatisation de *La Poste* et ses répercussions sur l'emploi et les cadences de travail, la RGPP (Révision générale des politiques publiques), qui contribue à dégrader les conditions de travail et réduire le service public, ou les suppressions de postes dans l'Éducation nationale qui se traduisent par des fermetures de CLIS (Classes d'intégration scolaire).

Pour les porte-paroles de l'intersyndicale, la suppression du bouclier fiscal devient une urgence.

"*La réforme*" des retraites était bien présente dans les discours et sur les banderoles portées par les manifestants. Elle doit préserver la pérennité du système par répartition et contribuer à corriger les inégalités. Cependant, les premiers éléments laissent entendre que le gouvernement ne s'oriente pas dans cette direction. D'ailleurs, il n'a pas engagé de discussions avec les organisations syndicales : il consulte. Le risque est grand qu'il tente de passer en force en reculant l'âge légal de départ en retraite et en allongeant la durée de cotisations. Une telle hypothèse est inacceptable pour les organisations syndicales.

Alors que, le 10 mai, se déroulera un nouveau sommet social, la mobilisation du 1^{er} mai apparaît comme une répétition générale d'un mouvement qui pourrait, dans le courant des mois de mai et de juin, prendre de l'ampleur. 🌹

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 6/05/2010



**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

La faute à pas de chance ?

Jusqu'en 2008, le gouvernement utilisait l'argument du "bilan de la gauche", pour justifier les échecs de sa politique économique et sociale injuste.

Ensuite, il se cachait derrière la conjoncture économique : "Rendez-vous compte, nous traversons la crise la plus grave depuis 1929 !", nous expliquait chaque ministre. Pour les élections régionales, les candidats UMP tentèrent de faire porter le chapeau aux présidents de Régions socialistes.

Mais maintenant que la reprise pointe, sur qui l'UMP va-t-elle faire porter la responsabilité de ses échecs ?

Car, si partout ailleurs l'activité économique repart, dans notre pays les prévisions sont pessimistes, en particulier pour l'emploi.

En vérité, la France souffre des décisions idéologiques prises lors de l'élection de Nicolas Sarkozy, notamment en matière fiscale, et traîne un véritable boulet. L'abandon du paquet fiscal permettrait à notre pays de raccrocher le wagon de la reprise.

Le dossier de la semaine

Notre nouveau modèle économique



Harlem Désir était à Brest, le 29 avril

Vie de la Fédération

2010, l'année du projet



Conventions et forums vont se succéder

Interview

Vers la fin de la Belgique ?



Avec Pierre-Yves Le Borgn'

Notre nouveau modèle économique

Alors que l'idéologie libérale vient de prendre une claque monumentale, la social-démocratie sera-t-elle en capacité d'apporter des réponses à la crise et de jeter les bases d'un nouveau modèle de croissance? Voilà l'enjeu auquel les socialistes français, et au-delà toutes les forces de gauche, sont confrontés.



"Pour une économie mieux régulée"

"Le texte adopté à l'unanimité par le Conseil national du 27 avril, sur le nouveau modèle de développement économique, social et écologique, est l'un des premiers éléments de la contre-offensive lancée par la gauche", a expliqué Harlem Désir, numéro deux du Parti Socialiste, devant le Conseil fédéral réuni à Brest le 29 avril.

Une vision à long terme

"Nous construisons un projet, nous ne sommes pas encore dans la rédaction d'un programme", a précisé Marc Coatanéa, en préambule de la réunion fédérale.

Le texte adopté par le Conseil National, qui doit encore être précisé et enrichi, est le fruit de plusieurs mois de travail de la part de treize groupes, sous la houlette de Pierre Moscovici.

"La question qui nous est posée est : comment ré-enchanter la politique et surtout comment le politique a du pouvoir sur l'économique ?", a résumé Andrew Lincoln, secrétaire fédéral au projet.

Aux trente glorieuses ont succédé trente années où les inégalités n'ont cessé de s'accroître. Certes, entre 1945 et le milieu des années 70, il existait des inégalités et des injustices, mais la croissance permettait un partage du progrès social. Depuis la victoire du libéralisme, les richesses se sont accumulées mais elles se sont concentrées entre quelques-uns. **"Dans la France de Sarkozy, il vaut**

mieux être un trader qui accumule des bonus plutôt qu'un professeur qui peut perdre son poste, il vaut mieux être une grande banque qu'une petite PME", a dénoncé Harlem Désir.

Tout le monde voit bien que nous sommes arrivés au bout d'une logique où le court terme l'emporte sur le long terme et où la finance l'emporte sur l'économie réelle. **"Nous voulons un avenir économique mieux maîtrisé, au service de la justice sociale",** a résumé Harlem Désir qui a particulièrement insisté sur le rôle que doit jouer la puissance publique car l'économie souffre d'un déficit de régulation. Elle s'est mondialisée mais sa gouvernance est restée nationale.

Alors que la droite ne cesse de tirer les droits et les salaires vers le bas, les socialistes préconisent une nouvelle forme de croissance, misant d'abord sur la formation des hommes et des femmes et donnant la priorité à l'éducation. Il ne sert à rien de vouloir aligner les salaires français sur ceux de la Chine. Il faut au contraire miser sur la qualité, la recherche et le développement.

L'État doit retrouver son rôle anticipateur, dans le domaine social en mettant en place la sécurité sociale professionnelle, mais aussi dans le domaine industriel en prévoyant, à long terme, les investissements dans les secteurs d'avenir, même si les retombées financières n'interviendront que dans plusieurs années, car le marché est incapable de se projeter aussi loin.

Des débats sur le fonds

Ce texte constitue une base de discussions pour les socialistes. Le Conseil fédéral a d'ailleurs donné lieu à de nombreuses interventions. **"Comment faisons-nous pour concilier écologie et croissance?",** a interrogé le Brestois Paul Le Goff.

Pour Harlem Désir, les socialistes doivent affronter cette problématique, entre eux mais aussi avec leurs partenaires



P. Le Goff : "Comment concilier croissance et écologie?"



"Quel rôle pour les collectivités ?"

écologistes. Il convient d'insister sur les nombreux points de convergences, mais il ne faut pas hésiter à porter ce débat.

En premier lieu, le nouveau modèle de croissance doit particulièrement insister sur la consommation de biens plus durables et des modes de production moins agressifs envers la nature.

"Ce texte indique clairement que nous voulons changer de modèle de croissance et que nous ne nous plaçons pas dans une perspective de décroissance", s'est félicité François Marc. **"Cette volonté de créer des richesses doit maintenant aller de pair avec la définition de stratégies industrielles et agricoles".**

Pour le sénateur, trois questions restent à approfondir. D'abord, comment intégrer ces propositions dans une politique de relance européenne ? Ensuite, comment redresser les finances publiques mises à mal depuis 2002 ? Et, enfin, comment mobiliser tous les acteurs, économiques et sociaux, autour de ce projet et, surtout, quelle place accorder aux collectivités locales pour qu'elles deviennent parties prenantes dans la réalisation du nouveau modèle de développement ?

Justement, les régions compétentes en matière de formation seront en première ligne pour la mise en place de la sécurité sociale professionnelle.

Or, a souligné Jean-Paul Vermot, secrétaire fédéral à la formation, la politique publique de l'emploi va mal. D'abord, la fusion ASSEDIC/ANPE aboutissant à la création de Pôle Emploi a été très mal gérée. L'orientation professionnelle ne répond pas aux attentes des salariés et, surtout, la formation professionnelle continue souffre d'une trop grande opacité et ne bénéficie en priorité qu'aux salariés déjà bien formés.

Après une série de réunions organisées dans les circonscriptions, les sections vont étudier le document du Conseil national. Les adhérents seront appelés à se prononcer le 20 mai. 🌹

2010, l'année du projet

"Après la victoire des élections régionales du mois de mars, 2010 sera, pour le Parti Socialiste, l'année du projet", a indiqué Harlem Désir, secrétaire national à la coordination, le 29 avril à Brest.

"Aux régionales, les électeurs ont adressé un triple message", a rappelé Marc Coatanéa, premier secrétaire fédéral. "Ils ont reconduit les majorités de gauche, sanctionné la droite et indiqué qu'ils sont prêts, à nouveau, à faire confiance au Parti Socialiste".

Cela suppose un gros travail de préparation du projet qui leur sera proposé en 2012. Jusqu'en décembre, l'essentiel de l'activité des socialistes sera concentré sur cet



Andrew Lincoln, Harlem Désir et Marc Coatanéa

objectif. D'abord au travers de trois conventions thématiques sur le nouveau modèle de développement, l'international et l'égalité réelle.

Mais aussi, au mois de juillet, avec la convention spécifique

sur la rénovation qui devra mettre en application les orientations, votées par les adhérents à l'automne dernier, en matière de parité ou de cumul des mandats et préciser l'organisation des primaires.

A côté de ces grands moments de réflexion collective, plusieurs forums sur des questions plus spécifiques seront organisés. **"Ces débats porteront notamment sur la santé, l'enseignement supérieur et la recherche, les institutions ou la sécurité, sous la houlette de Jean-Jacques Urvoas, secrétaire national chargé de ce dossier", a indiqué Harlem Désir.**

"Tous les adhérents qui souhaitent apporter leur contribution peuvent le faire, dans leurs sections ou par l'intermédiaire d'internet, sur le site de la COOPOL (<http://www.la-coopol.fr/>) ou celui de la convention (www.parti-socialiste.fr/convention)", rappelle Andrew Lincoln, secrétaire fédéral au projet.

Interview



Vers la fin de la Belgique ?

Avec Pierre-Yves Le Borgn'

Pierre-Yves Le Borgn', premier secrétaire de la Fédération des Français de l'étranger (FFE), vit à Bruxelles. Deux bonnes raisons pour l'interroger à propos de la crise politique que traverse actuellement la Belgique.

Cap Finistère : La crise actuelle est-elle plus grave que les précédentes ?

Pierre-Yves Le Borgn' : Oui. La Belgique traverse régulièrement des crises mais avec l'affaire de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde (BHV), on touche aux fondements mêmes de la Belgique telle

qu'elle existe depuis 1830. Alors que cet arrondissement se trouve en Flandre, le nombre de non-néerlandophones ne cesse d'augmenter. Comme il n'y a plus de place à Bruxelles les gens s'installent en périphérie. Les Flamands veulent stopper ce mouvement. Le roi s'est rendu compte qu'il n'existe pas de solution. Il a dissous l'assemblée et a fixé la date des élections au mois de juin, soit quelques jours avant que la Belgique n'assume la présidence de l'Union européenne, ce qui montre bien l'ampleur de la crise.

Cap Finistère : La querelle est-elle uniquement linguistique ?

Pierre-Yves Le Borgn' : Non, l'antagonisme entre les francophones et les néerlandophones est très ancien. Aujourd'hui le dynamisme démographique et économique se situe en Flandre. Mais jusque dans les années 60, c'était l'inverse. Et les Flamands gardent un très mauvais souvenir de la période où ils devaient aller travailler dans l'industrie wallonne. Ils considèrent qu'ils n'ont pas, maintenant, à payer pour la Wallonie.

Cap Finistère : Quelles sont les relations entre les socialistes Flamands et Wallons ?

Pierre-Yves Le Borgn' : Il faut savoir qu'il n'existe aucun parti belge. La vie politique s'organise autour de trois pôles : les socialistes, les chrétiens démocrates et les libéraux et, depuis quelques années, les écologistes. Mais les socialistes, comme les autres, sont divisés entre un parti flamand et un

parti wallon. Pire, les socialistes francophones appartenaient à la coalition qui exerçait le pouvoir jusqu'à maintenant tandis que les néerlandophones étaient dans l'opposition.

Cap Finistère : Les prochaines élections pourront-elles vraiment faire évoluer la situation ?

Pierre-Yves Le Borgn' : J'ai bien peur que non. Au contraire. Même les modérés flamands n'ont plus assez de recul et sont emportés par le mouvement, qui, à l'origine ne concernait qu'une minorité de petits partis extrémistes. On entend de plus en plus le discours selon lequel la Belgique n'est qu'un accident de l'Histoire. Et après BHV, il y a fort à parier que la crise se déplacera vers Bruxelles, capitale du pays, enclave francophone en région néerlandophone.

Agenda

7 mai

18 h 30 : Rencontre militante conviviale sur la question de la réforme territoriale, en présence de Marylise Lebranchu, Pierre Maille et Marc Coatanéa, à la salle des fêtes de la mairie, à Châteaulin.

20 mai

Vote en sections, pour la convention sur le nouveau modèle économique.

21 mai

18 h 30 : Convention Fédérale au Parti Socialiste de Brest.

29 mai

Convention Nationale à Aubervilliers.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212 P 11428

N° 861 - Vendredi 7 Mai 2010

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 Quimper

Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef :

Jean-Yves Cabon - Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 Brest

Impression :

Presses Associatives du Finistère

Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 20 €
Abonnement de soutien :
à partir de 25 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

Annonces légales & judiciaires

CLR JURIS

Société d'Avocats Conseils Associés
"Antipolis" 2A, rue du Patis Tatelin
35700 RENNES

TAKARI

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 17 000 euros
Siège social : 14, impasse du Corbeau
29241 LOCQUIREC
423 789 577 RCS BREST

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mars 2010, a décidé de transférer le siège social, à compter du 12 mars 2010, du 14, Impasse du Corbeau - 29241 LOCQUIREC au 1, Villa du Danube - 75019 PARIS, et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

Ancienne mention : Le siège social est fixé à LOCQUIREC (29241) - 14, Impasse du Corbeau.

Nouvelle mention : Le siège social est fixé : 1, Villa du Danube - 75019 PARIS.

Pour avis.

CLR JURIS

Société d'Avocats Conseils Associés
"Antipolis" 2A, rue du Patis Tatelin
35700 RENNES

SCI LA MAISON DES CANARDS

Société Civile Immobilière
au capital de 10 000 euros
Siège social : 14, impasse du Corbeau
29241 LOCQUIREC
503 386 344 RCS BREST

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mars 2010, a décidé de transférer le siège social, à compter du 12 mars 2010, du 14, Impasse du Corbeau - 29241 LOCQUIREC au 1, Villa du Danube - 75019 PARIS, et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

Ancienne mention : Le siège social est fixé à LOCQUIREC (29241) - 14, Impasse du Corbeau.

Nouvelle mention : Le siège social est fixé : 1, Villa du Danube - 75019 PARIS.

Pour avis.

CLR JURIS

Société d'Avocats Conseils Associés
"Antipolis" 2A, rue du Patis Tatelin
35700 RENNES

TY CLIC

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 14, impasse du Corbeau
29241 LOCQUIREC
502 152 515 RCS BREST

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mars 2010, a décidé de transférer le siège social, à compter du 12 mars 2010, du 14, Impasse du Corbeau - 29241 LOCQUIREC au 1, Villa du Danube - 75019 PARIS, et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

Ancienne mention : Le siège social est fixé à LOCQUIREC (29241) - 14, Impasse du Corbeau.

Nouvelle mention : Le siège social est fixé : 1, Villa du Danube - 75019 PARIS.

Pour avis.

CLR JURIS

Société d'Avocats Conseils Associés
"Antipolis" 2A, rue du Patis Tatelin
35700 RENNES

SCI LE CARBET

Société Civile Immobilière
au capital de 10 000 euros
Siège social : 14, impasse du Corbeau
29241 LOCQUIREC
502 503 956 RCS BREST

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mars 2010, a décidé de transférer le siège social, à compter du 12 mars 2010, du 14, Impasse du Corbeau - 29241 LOCQUIREC au 1, Villa du Danube - 75019 PARIS, et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

Ancienne mention : Le siège social est fixé à LOCQUIREC (29241) - 14, Impasse du Corbeau.

Nouvelle mention : Le siège social est fixé : 1, Villa du Danube - 75019 PARIS.

Pour avis.

MALCOR

Société Anonyme au capital de 40 000 euros
Rue de Quimper
29520 CHATEAUNEUF-DU-FAOU
RCS QUIMPER 345 117 873

AVIS DE RÉDUCTION DU CAPITAL SOCIAL ET DE TRANSFORMATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2010 a décidé :

- de réduire le capital social de 20 979,61 euros pour le ramener de 60 979,61 euros à 40 000 euros par réduction de la valeur nominale de chaque action pour les porter de 15,2449 euros à 10 euros chacune et de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts.

- de transformer la société en société par actions simplifiées, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

- L'objet social est désormais le suivant :

"La société a pour objet :

L'exploitation d'un fonds de commerce de distribution à dominante alimentaire situé à CHATEAUNEUF-DU-FAOU (29520), Rue de Quimper, sous l'enseigne :

INTERMARCHÉ

Ainsi que, à titre accessoire et sous réserve de l'exploitation à titre principal du fonds désigné ci-dessus, la distribution de produits pétroliers, l'exploitation de tout établissement accessoire et complémentaire sous l'une quelconque des enseignes appartenant à la société ITM ENTREPRISES, la participation dans toute société exploitant un fonds de commerce sous l'une quelconque des enseignes appartenant à la société ITM ENTREPRISES."

- Le capital social est fixé à 40 000 euros.

La dénomination de la société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Transmissions des actions : Toute mutation d'actions est soumise à l'agrément préalable de l'Assemblée Générale Extraordinaire, à l'exception des mutations d'actions de la société par voie de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ainsi que des cessions ou donations à un conjoint, à un ascendant ou à un descendant qui peuvent être effectuées librement sauf si elles ont pour effet de ramener la participation, directe ou indirecte, du Président en-dessous de 50 % du capital et des droits de vote.

Sous sa forme anonyme, la société était dirigée par :

PDG : André LE PRAT
Administrateur et directeur Général Délégué : Rosita LE PRAT
Administrateur : Yveline LE PRAT

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiées, la société est dirigée par : PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : André LE PRAT, demeurant à ÉDERN (29510), 1, Clos de Kerzant

COMMISSAIRES AUX COMPTES confirmés dans leurs fonctions : SAS L2P AUDIT, titulaire, et M Christian BARBE, suppléant.

Par décision du 31 mars 2010, le Président a nommé Rosita LE PRAT demeurant à ÉDERN (29510) 1, Clos de Kerzant, en qualité de Directeur Général.

Pour publication, Le Président de la société.

SAND

Société Civile Immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : Besquelen
29860 PLABENNEC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Plabennec du 26 avril 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Dénomination sociale : SAND

Siège social : Besquelen - 29860 PLABENNEC.

Objet social : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent.

L'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles.

La construction sur les terrains dont la société est, ou pourra devenir, propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Madame Anne MENELLA, demeurant Besquelen - 29860 PLABENNEC.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société : au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

LA LUNE

Société Civile Immobilière
au capital de 1 530 euros porté
à 138 720 euros
Siège social : 140, Porz Nevez
29470 PLOUGASTEL-DAOULAS
RCS BREST 428 981 807

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 janvier 2001, la collectivité des associés a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 137 190 euros par apports en numéraire ; ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention capital social : 1 530 euros ; Nouvelle mention capital social : 138 720 euros.